

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

15 crédits

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Dans le cadre du mémoire, les étudiants sont amenés à démontrer leur maîtrise disciplinaire autour d'un problème ou d'une question relative au travail. Ils réalisent pour ce faire deux dissertations, associés à deux enseignements disciplinaires distincts, et construisent les liens entre ces deux questionnements propres (cf. modalités spécifiques d'évaluation du mémoire). Ce travail exigeant permet à l'étudiant d'approfondir une question en combinant deux approches disciplinaires distinctes, en faisant montre de sa maîtrise disciplinaire, de sa capacité à construire un questionnement et une argumentation justifiée sur base de textes scientifiques rigoureusement référencés.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Eu égard au référentiel AA du programme de master en sciences du travail, cette activité contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>A.1. Connaître et pouvoir appliquer les fondements théoriques disciplinaires liés aux questions du travail.</p> <p>A.2. Comprendre et se conformer aux exigences de rigueur scientifique dans l'étude des sciences du travail.</p> <p>A.3. Se situer dans les courants disciplinaires en sciences humaines.</p> <p>A.4. Comprendre les paradigmes fondateurs et interprétatifs des sciences du travail</p> <p>B.1. Mener une analyse disciplinaire des problèmes du travail et de l'emploi en identifiant les enjeux, les acteurs et le contexte.</p> <p>B.2. Comprendre et analyser les tendances et les évolutions à l'oeuvre dans le monde du travail et dans les discours des spécialistes et des acteurs.</p> <p>C.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain.</p> <p>C.2. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.</p> <p>C.3. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles.</p> <p>C.4. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en oeuvre).</p> <p>E.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :</p> <p>E.2. Développer et faire preuve d'esprit critique.</p> <p>E.3. Communiquer oralement et par écrit, de façon claire, structurée et argumentée.</p> <p>A la fin de cette activité, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser, de manière disciplinaire, un problème du travail ; • comprendre et expliquer les complémentarités de deux perspectives disciplinaires différentes autour d'un même sujet ; • présenter et expliquer, de manière synthétique, une problématique des sciences du travail (thème, évolutions, enjeux, actions possibles, critique de celles-ci) à un public profane ; • problématiser une thématique des sciences du travail dans le cadre d'une démarche scientifique ; • synthétiser une littérature scientifique et de la questionner ; • présenter un travail écrit rigoureux et concis présentant la réflexion inhérente au travail de mémoire (argumentaire et analyse des sources) ; • présenter, oralement, les principales réflexions présentées dans le mémoire, et défendre le projet en répondant aux questions d'experts. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Chaque promoteur note le paper réalisé sous sa direction. A l'issue de la défense orale, les professeurs pourront modifier leur cote de + ou - 2 points en fonction de la défense orale et de l'articulation proposée.</p>

Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Définir un sujet commun aux deux papers : le sujet est choisi de manière autonome par l'étudiant. 2. Dans chacun des papers, il est nécessaire de cerner une problématique particulière. Définir une problématique implique d'être capable d'interroger un sujet pour en faire surgir un ou plusieurs problèmes. La problématique est une question que l'on se propose d'instruire et qui prête à discussion. Elle est commune aux deux papers mais abordée selon deux approches disciplinaires différentes. 3. Une stratégie argumentative est ensuite construite afin de répondre à la question de manière logique et cohérente. Il s'agit de réaliser dans un premier temps une synthèse des connaissances scientifiques de la discipline choisie en soulignant les différentes perspectives. La revue de littérature est suivie d'une analyse personnelle de la problématique qui consiste notamment à préciser et mettre en évidence les enjeux et d'en tirer des implications au regard de la discipline et du contexte actuel. 4. Au terme de la rédaction des deux papers, l'étudiant réalise une articulation entre les deux papers dans laquelle il met en évidence les liens entre les deux questionnements, combine les deux approches disciplinaires et discute les apports des deux disciplines. Cette note fait l'objet de la défense orale.
Contenu	<p>Les deux papers consistent chacun en la rédaction d'une dissertation qui vise à produire une analyse d'un problème lié au monde du travail par le biais d'une argumentation et réflexion personnelle. Chacun des papers est ancré dans une discipline (sociologie, droit, gestion, économie, psychologie, etc.) et aborde un problème commun selon les perspectives de la discipline choisie.</p> <p>Produire une réflexion personnelle ne signifie pas développer une opinion individuelle mais plutôt élaborer une explication argumentée d'une problématique à partir des connaissances scientifiques et de faits avérés. Il ne s'agit pas non plus d'un exercice purement abstrait car l'argumentation se base sur des éléments puisés d'abord dans la littérature scientifique et dans des faits actuels.</p>
Ressources en ligne	<p>Plateforme des mémoires de l'Ecole des sciences du travail : https://moodleucl.uclouvain.be/course/view.php?id=8360#section-0</p>
Faculté ou entité en charge:	TRAV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en sciences du travail (horaire décalé)	TRAV2M1	15		